



AGRICULTURE, PÊCHE, ÉLEVAGE

Hilarion BOUNSANA
PRÉSIDENT

1. Bureau et effectif de la fédération
2. Introduction
3. Faits marquants
4. Problématiques de la fédération
5. Perspectives et priorités 2026
6. Conclusion

- **Président: M. Hilarion BOUNSANA (AGROFAB)**
- **Vice-Président: M. Eric RAULET (AGRICAF)**

Les effectifs de la fédération sont demeurés stables au cours de cette année. En effet, elle comptait 17 membres l'an dernier et en compte toujours 17 à ce jour. Ce chiffre s'explique par le départ d'un membre ayant rejoint une autre fédération et l'adhésion d'un nouveau membre.

La répartition actuelle des membres est la suivante :

- 7 entreprises agricoles ;
- 3 entreprises d'élevage;
- 2 entreprises de production d'intrants et de services ;
- 2 entreprises d'agroforesterie;
- 1 entreprise de pêche;
- 2 entreprises piscicoles.

- **Potentiel et projections de croissance:** Le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche au Congo-Brazzaville possède un potentiel considérable, avec des prévisions de croissance significatives : **+6,3 % en 2024 et +8,7 % en 2025**. Ces chiffres, alignés sur la volonté de dynamiser l'économie hors-pétrole, soulignent l'urgence de renforcer les politiques et les initiatives structurantes.
- **Actions de la fédération :** Des efforts concrets sont en train d'être réalisés au sein de la fédération, notamment, l'élaboration d'une stratégie structurant de la fédération qui sera soumis au Gouvernement. Un travail approfondi sur le projet de Convention collective a aussi été réalisé. Une mouture est déjà disponible.
- **Acquis du dialogue avec le Gouvernement :** Il est crucial de capitaliser sur les résultats positifs obtenus précédemment grâce au dialogue avec les autorités. Parmi ces avancées majeures :
 - Exonération du TEC (Tarif Extérieur Commun) et de la TVA sur certains intrants agricoles.
 - Élargissement des exonérations de la TSS (Taxe Spéciale sur les sociétés)
 - Et bien d'autres.
- **Nécessité de réengagement :** Il est essentiel de relancer les échanges avec le Ministère de tutelle et les autres Ministères sectoriels pour consolider ces acquis et préparer une feuille de route pour les années à venir.

- **Forte croissance projetée** : Le secteur agriculture, élevage, chasse et pêche est projeté pour connaître une forte croissance de +8,7 % en 2025 (prévisions hors-pétrole), témoignant de l'effort pour la diversification économique.
- **Proactivité de la fédération** : Suite aux échanges avec le Gouvernement, la fédération adopte une posture proactive, se positionnant comme un véritable pourvoyeur de solutions en travaillant sur une **stratégie claire pour le développement des secteurs de la fédération** .
- **Lancement des zones agricoles protégées (ZAP)** : En septembre 2025, le lancement officiel de deux ZAP à Ollebi et Ately marque un pas vers la modernisation et la structuration des exploitations agricoles.
- **Formation et mécanisation** : La 3ème vague de formation de tractoristes en août 2025 est un investissement clé pour l'amélioration des rendements agricoles.
- **Appui aux Pêcheurs** : Des initiatives concrètes comme l'appui en matériel et la promotion des ventes de poisson ont été menées à Mossaka en mars 2025, renforçant les capacités locales.

Les problématiques relevées par la fédération l'année dernière demeure d'actualité, il s'agit entre autres:

- **Financements adaptés inexistants** : L'accès difficile aux financements bancaires oblige les entreprises à s'autofinancer, nécessitant des marges élevées qui impactent directement le prix final des produits pour le consommateur congolais.
- **Contrôles abusifs des administrations publiques** : Le manque de coordination et le caractère souvent abusif des contrôles (Impôts, CNSS, etc.) entraînent des pertes de temps et des sanctions excessives, affectant la compétitivité du secteur.
- **Impact de la hausse du prix du carburant** : La hausse des prix du carburant impacte lourdement la trésorerie des entreprises. Malgré l'octroi du gasoil pêche, le processus pour en bénéficier reste complexe.
- **Remboursement du crédit de TVA** : L'accumulation de crédits de TVA, due à l'exonération de TVA sur la vente des produits agricoles, sans possibilité effective de remboursement, demeure un problème de longue date entravant le développement des entreprises.

- **Nouvelle convention collective en cours** : La convention collective datant de 1992 est obsolète. Une nouvelle, élaborée avec l'appui du BIT, est en cours d'examen par les membres de la fédération.
- **Sécurité foncière et accès à la terre** : L'accès au foncier pour les investisseurs est un défi, nécessitant un parcours complexe de sécurisation réglementaire (études d'impact, autorisations provisoires d'occupation).
- **Enjeu environnemental** : Le Congo est le "premier poumon de la planète" (Bassin du Congo). Le paradoxe réside dans le fait que, malgré une forte couverture forestière, la pensée globale associe l'agriculture à la déforestation (brûlis) et rend difficile l'obtention de financements internationaux pour l'agriculture locale.

- **Consolidation des acquis fiscaux et douaniers**
 - Pérennisation des exonérations : S'assurer que les exonérations de TEC et de TVA sur les intrants agricoles, ainsi que l'élargissement des exonérations de TSS, sont maintenues et bien appliquées sans ambiguïté administrative.
 - plaider pour l'élargissement et la facilitation d'accès au gasoil pêche et solutions alternatives pour réduire les coûts.
- **Amélioration de l'environnement des affaires**
 - Résolution du Problème de la TVA : Proposer des mécanismes concrets pour épurer les crédits de TVA accumulés par les entreprises agricoles.
 - Coordination des contrôles : Plaider pour la mise en place d'un cadre de contrôle pour les administrations publiques concernées (Impôts, CNSS, Douanes) clair sans ambiguïté afin de limiter les contrôles abusifs et les sanctions excessives.

- **Sécurité foncière et accès au financement**
 - **Processus foncier** : Travailler avec le Ministère des Affaires Foncières pour simplifier et accélérer le processus d'obtention et de sécurisation du foncier agricole, notamment les autorisations provisoires et les contrats de long terme.
 - **Financement dstructuré** : En collaboration avec le Ministère des Finances et les institutions bancaires, proposer la création d'un fonds de garantie ou d'une ligne de crédit dédiée au secteur primaire, adapté aux cycles longs de l'agriculture (prêts à taux bonifiés, périodes de grâce).
- **Finalisation des textes réglementaires**
 - **Convention collective** : Finaliser et faire adopter la nouvelle convention collective pour moderniser les relations de travail et l'attractivité du secteur.
 - **Stratégie de développement et financement** : Présenter et valider le projet structurant de la fédération auprès du Gouvernement pour s'assurer de son alignement avec la stratégie nationale.

Le secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche est un pilier incontournable pour la diversification économique du Congo-Brazzaville, comme en témoignent les projections de croissance de +8,7 % en 2025.

- **Le défi de la transformation** : Le passage d'un potentiel à une réalité productive et durable passe par la levée des freins structurels majeurs : le financement, la sécurité foncière, et l'environnement administratif et fiscal.
- **Notre engagement** : La fédération réaffirme son rôle de partenaire stratégique et force de proposition. En capitalisant sur les acquis et en poussant les quatre dossiers clés présentés (Fiscalité, Environnement des Affaires, Financement/Foncier, Réglementation), la fédération vise à libérer les capacités de production du secteur.

Appel à l'Action : Pour concrétiser la vision de la vision de la fédération, il est impératif de réengager immédiatement un dialogue opérationnel entre la fédération et le Gouvernement. C'est l'étape nécessaire pour faire de 2026 l'année de l'accélération concrète du secteur primaire.



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**